Si votre enfant est scolarisé à l'école Jules Verne ou à l'école Leclerc, et qu'il va à l'étude, nous organiserons un pédibus afin d'aller chercher vos enfants à la sortie de l'école et de les emmener jusqu'à la cité paroissiale.

Cela concerne les mardis :

* 7 octobre 2014
* 4 novembre 2014
* 18 novembre 2014
* 2 décembre 2014
* 16 décembre 2014
* 6 janvier 2015
* 20 janvier 2015
* 3 février 2015
* 3 mars 2015
* 17 mars 2015
* 7 avril 2015
* 5 mai 2015
* 19 mai 2015
* 2 juin 2015
* 16 juin 2015

Je soussigné, ……………………………………………………………responsable légal de l'enfant …………………………………………………………………………….autorise l'équipe du catéchisme de la paroisse Saint Léonard de Croissy sur seine à venir chercher mon enfant à la sortie de l'école :

* Jules Vernes
* Leclerc

et à l'emmener au catéchisme, au sein de la cité paroissiale.

* A 18h précices, …………………………………………………………………………viendra récupérer mon enfant dans la cité paroissiale
* J'autorise mon enfant à rentrer seul depuis la cité paroissiale.

Merci de dater et signer avec la mention manuscrite : Bon pour accord